

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: (12): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 18 Juin 1868.

Supplément au n° 12 de la Revue.

SOMMAIRE. — Connaissance et entretien des fusils se chargeant par la culasse. (*Suite.*) — Le fusil Chassepot. — Actes officiels.

CONNAISSANCE ET ENTRETIEN DES FUSILS SE CHARGEANT PAR LA CULASSE (¹).

(*Suite.*)

Boîte de culasse. — Lorsque la boîte de culasse a été lavée avec le canon, de la manière expliquée ci-dessus, il faut aussi l'essuyer et la graisser légèrement en dedans et en dehors, après avoir bien nettoyé les trous de la vis-charnière.

Culasse mobile. — Il faut nettoyer, le mieux possible, les canaux, les parties creuses et les trous de vis de l'obturateur, avec des curettes de la forme voulue, entourées de linge. On nettoie aussi toutes les autres pièces de la culasse mobile, et on les graisse abondamment avec de l'huile.

Platine. — La platine ne doit être enlevée qu'en cas de nécessité absolue. On peut souvent la nettoyer sans la démonter ; il faut pour cela frotter d'huile, et essuyer, avec un morceau de linge fin, toutes les pièces que l'on peut atteindre, en ayant soin de faire jouer la platine ; puis enlever l'huile qui reste de trop, graisser légèrement partout, et mettre très peu d'huile épurée au bec de gâchette, au pivot de noix et aux pivots de la chaînette.

S'il y a à l'intérieur de la platine des taches de rouille ou de graisse coagulée, difficiles à atteindre, il faut la démonter autant que cela est nécessaire ; dans ce cas, on nettoie successivement chaque pièce, sans employer autre chose qu'un morceau de linge fin, avec de l'huile épurée ; on graisse toutes les vis et leurs trous taraudés ; puis on enduit légèrement de graisse chaque pièce, et on remonte la platine, en mettant un peu d'huile aux articulations. Après le remontage, on enlève l'huile qui peut être de trop, on passe une pièce grasse bien propre sur toute la platine, et on la remet en place, en s'assurant que l'encastrement est parfaitement sec et propre.

(¹) Instruction officielle du Département militaire fédéral du 26 février 1868.